

# Incendie

## Utilisation des extincteurs en unité mobile

### Personnel concerné

Tout le personnel

### Pré – requis

Aucun

### Durée

2 heures

### Effectif

10 stagiaires

Règlementation: Article R.4227-38, Alinea 8 du code du travail

« Le devoir, pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en œuvre les moyens de premier secours, sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés. »

### Objectifs :

- Connaître le risque incendie
- Maîtriser l'utilisation des extincteurs
- Savoir donner l'alarme

### Matériels pédagogiques :

- Ordinateur portable, vidéoprojecteur
- Supports pédagogiques, films
- Générateur de flammes écologique en unité mobile
- Extincteurs eau pulvérisée, CO2, poudre
- Unité mobile

## Programme :

### Théorie :

#### Accueil et présentation de l'unité mobile :

- La lutte contre l'incendie
- Le sauvetage
- L'évacuation nécessite un travail en équipe

#### Les consignes de l'établissement :

- Réglementation, signalétique
- Consignes (urgences, générales, particulières)
- Le développement d'un incendie
- Les différentes classes de feu

#### Développement d'un risque :

- Film vidéo
- Classes de feux
- Phénomène de combustion
- Les extincteurs

#### Pratique : (protection individuelle fournie)

- Feux de risques différents (meuble de bureaux, poubelle, armoire électrique...)
- Accoutumance à la fumée
- Sensibilisation à la chaleur

A l'issue de la validation théorique et pratique, une attestation de suivi de formation sera remise aux stagiaires